

Une bonne nouvelle bienvenue pour les vins français

09/03/2021



Actus Agricoles

Le contentieux entre Boeing et Airbus avait abouti à des mesures de rétorsions réciproques avec des droits de douanes additionnels entre les Etats-Unis et l'Union européenne. La filière vin française avait subi de plein fouet ces taxes depuis de nombreux mois.

Etats-Unis et Union européenne ont convenu de suspendre temporairement ces mesures pour une durée de 4 mois. Les organisations de la production vitivinicole saluent le travail des autorités françaises et européennes qui ont rétabli des relations de dialogue avec les Etats-Unis sur ce dossier.

Pour rappel, en octobre 2019, les vins français avait subi les contre-coups d'une taxe de 25 %.

Bonne nouvelle donc pour le secteur viticole français, cette désescalade commerciale arrivant dans un contexte de crise sanitaire pénalisant la filière.

Photo by Apolo Photographer on Unsplash

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/une-bonne-nouvelle-bienvenue-pour-les-vins-francais/>